



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734°02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

20/02/14

Dossier complet le

20/02/14

N° d'enregistrement

F08214P0719

### 1. Intitulé du projet

Défrichement d'une parcelle de 2,07 ha, au lieu dit Le Grand Togny, commune de Burdignes (Loire)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL L'estive

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

BOURRIN Gaétan, exploitant, et BOURRIN Gilles, exploitant

RCS / SIRET

8100119813431000171

Forme juridique

EARL

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a)	Défrichement d'une superficie de 2,07 ha (2 zones distinctes, respectivement de 0,48 ha et de 1,59 ha)

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Défrichement d'une parcelle de 2,07 ha (2 zones distinctes, respectivement de 0,48 ha et de 1,59 ha) au lieu dit "Le grand Togny", dans le bois "Les Viverts". Les parcelles étaient boisées d'un mélange d'essences, de pins et de feuillus. La zone la plus au Sud était en état de chablis, suite à la tempête de 1999.

## 4.2 Objectifs du projet

La présente opération vise à convertir des boisements en mauvais état (chablis, avenir sylvicole faible) en prairies pâturées et fauchées. Les deux parcelles concernées sont d'anciennes terres arables, qui ont été abandonnées, qui se sont boisées et qui ont été maltraitées par la tempête de 1999. Les parcelles de l'exploitation sont à proximité immédiate de la parcelle concernée par le présent projet.

L'opération vise à agrandir la surface en herbe de l'exploitation et ainsi améliorer l'autonomie en fourrage de l'exploitation.

Il s'agit également de restaurer une prairie dans un secteur identifié à enjeux "milieux ouverts" (identifié Site d'intérêt Patrimonial dans la charte du Parc naturel régional du Pilat, voir plus loin) et agricoles (identifiée Zone Agricole Protégée dans le PLU de Burdignes, voir plus loin).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux consisteront à l'abattage et au débardage des arbres. L'export des branches et le dessouchage sera suivi d'un nivellement et d'un travail du sol de la parcelle. Le sol ainsi préparé permettra le semis d'une prairie (mélange d'espèces adaptées) et son exploitation par la fauche et le pâturage. Les travaux seront réalisés entre mars 2014 et juin 2014.

Les grosses branches seront éventuellement valorisées localement en bois plaquettes.

L'accès sera réalisé par le chemin rural.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement; la phase d'exploitation concernera l'exploitation agricole de la parcelle :

La parcelle ainsi défrichée sera exploitée couramment par l'EARL L'estive, basée à la Blache Pécou, à Burdignes, à proximité du site. Les pratiques sur la parcelle seront les mêmes que sur les parcelles de l'exploitation situées à proximité : ainsi, la parcelle sera alternativement fauchée et pâturée. Une fertilisation organique sera apportée sous forme de lisier, complétée éventuellement par une fertilisation minérale (en fonction des analyses de sol) sous forme de fertilisant binaire ou d'azote.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Autorisation de défrichement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie défrichée	2,07 ha
Superficie du massif	>2000 ha (massif de Taillard)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

près de "Le Grand Togny"  
42220 Burdignes

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 ° 31 ' 54 " 4    Lat. 45 ° 14 ' 56 " 1

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :    Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_    Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :    Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_    Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Boisements d'épicéas, de pins et quelques feuillus

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation. Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Burdignes, approuvé en 2009  
zone : A  
Zone Agricole Protégée

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif du Pilat
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional du Pilat: Site Ecologique Prioritaire (SEP) Sud Déôme, et sur le Site d'Intérêt Patrimonial (SIP) des Viverts
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Référence : inventaire des zones humides (Syndicat des 3 rivières)
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	périmètre éloigné du captage des prés Boussieux (Burdignes) -> pas de contre indication
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet a pour objectif la destruction d'un boisement en mauvais état (chablis), et la restauration d'une prairie, les prairies étant considérées comme un enjeu fort du secteur (Site d'Intérêt Patrimonial, inscrit dans la charte de Parc). Il permettra également de reconnecter deux prairies adjacentes et de favoriser les connections écologiques.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La chouette de Tengmalm est citée sur la massif de Taillard, mais pas à proximité. De plus, la partie déboisée ne présente pas de vieux arbres, favorables à l'oiseau. Les zones boisées les plus naturelles seront conservées. Les éventuels amphibiens et libellules présents sur la parcelle seront favorisés grâce à la conservation d'une ancienne écluse, et de la zone humide attenante. De plus les travaux seront réalisés en fin d'hiver avant la saison de reproduction de ces animaux. Des espèces de flore remarquable sont citées à proximité : Drosera rotundifolia, Pinguicula grandiflora, Myosotis balbisiana, etc. Ces plantes sont liées aux milieux humides ou aux milieux ouverts, et ne seront pas impactées voire favorisées par le présent projet.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur le Site Ecologique Prioritaire (SEP) Sud Déôme, et sur le Site d'Intérêt Patrimonial (SIP) des Viverts. Le SIP a été identifié pour la présence de pelouses et de zones humides remarquables. Ces milieux ne seront pas impactés, voire favorisés par le projet (restauration de milieux ouverts avec des pratiques agricoles identiques à celles des parcelles attenantes).

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Conversion d'un milieu forestier en milieu agricole
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les risques "inondation", et "feux de forêt" sont identifiés dans le PLU de Burdignes. Le risque inondation concerne la limite Nord de la commune, près de Bourg Argental. Concernant le risque d'incendie, le présent projet participe à la limitation de ce risque, par la restauration d'un milieu ouvert (pare-feu).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de travaux sera source de bruit de manière temporaire (abattage, débardage et dessouchage). Une seule maison est située à proximité, à environ 150m à vol d'oiseau, des parcelles.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La conversion d'un boisement en prairie permettra l'ouverture du milieu, et de retrouver un point de vue sur la vallée du Rhône et les Alpes.</p> <p>Une ancienne écluse présente entre les deux parcelles sera conservée.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La parcelle n'était plus entretenue, sera à nouveau exploitée par l'agriculture.</p>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi :

Le projet a été travaillé avec le Parc naturel régional du Pilat, dans le cadre de la gestion du Site Ecologique Prioritaire Sud Déôme, et du volet "mobilisation du foncier agricole" du programme PSADER Parc du Pilat (reconquête de milieux agricoles).

Le présent projet permettra la conversion d'un boisement en chablis sans valeur sylvicole ni grande valeur écologique en prairie pâturée et fauchée. Les enjeux du secteurs portent essentiellement sur les milieux ouverts (Site d'intérêt Patrimonial). Le projet constitue par conséquent un gain pour la biodiversité de la zone. De plus, les zones boisées les plus naturelles de la parcelle sont conservées.

En outre, le projet est cohérent avec le plan d'urbanisme, puisque "le maintien et le développement de l'agriculture sont un enjeu fondamental pour l'avenir de la commune". Le projet est de plus situé dans une Zone Agricole Protégée. Le patrimoine présent (écluse) sera conservée, et éventuellement dans un 2ème temps, valorisé.

La période des travaux est adaptée pour réduire au maximum les impacts sur la faune.

Il ne semble donc pas nécessaire que le présent projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ; <span style="float: right;">x</span>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <span style="float: right;">x</span>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <span style="float: right;">x</span>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° ;</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <span style="float: right;">x</span>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Fiche descriptive du Site d'Intérêt Patrimonial (SIP) des Viverts - Parc du Pilat.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **BURDIGNES**

le, **15 février 2014**

Signature

**Bourrin Gaëtan**  


**Bourrin Gaëtan**  
